

Berne, le 23 janvier 2020

La CDEP favorable à de meilleures conditions pour l'industrie suisse

Réunie en assemblée plénière le 23 janvier 2020 à Berne, la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP) a examiné les défis auxquels l'industrie suisse est confrontée. Elle entend s'investir en faveur de meilleures conditions.

L'industrie suisse n'a pas été épargnée par le tassement général de la conjoncture. Particulièrement sensibles, les secteurs des machines et des métaux ont ainsi enregistré une baisse de leurs exportations, avec à la clé une hausse des réductions de l'horaire de travail (RHT) et du chômage. Les membres CDEP, après s'être entretenus avec Stefan Brupbacher, directeur de Swissmem, entendent œuvrer au niveau fédéral afin d'améliorer les conditions cadres, en particulier celles applicables à la RHT.

Les risques engendrés par la non-actualisation d'accords bilatéraux Suisse-UE

La position actuelle de l'UE est qu'elle ne conclura pas de nouveaux accords bilatéraux avec la Suisse et n'actualisera pas les accords en vigueur tant que des résultats satisfaisants n'auront pas été obtenus pour l'accord institutionnel. Différents secteurs de l'économie sont fortement touchés par cette situation, à l'instar du secteur des technologies médicales (medtech), qui doit réagir à court terme à la nouvelle réglementation européenne destinée à renforcer la sécurité des patients, dont l'entrée en vigueur est prévue en mai prochain. Le Parlement a certes modifié en conséquence la législation suisse, mais cette adaptation ne pourra déployer pleinement ses effets que lorsque l'UE aura approuvé l'actualisation de l'accord sur la reconnaissance mutuelle des évaluations de la conformité (ARM). Grâce à l'ARM, les fabricants suisses de produits médicaux jouissent du même accès au marché de l'UE que leurs concurrents européens. Sans actualisation, la Suisse aurait le statut d'État tiers. Aucun signe ne laisse pour l'instant à penser qu'un accord sera trouvé d'ici le mois de mai. Le directeur suppléant du Secrétariat d'État à l'économie, Eric Scheidegger, et Peter Biedermann, directeur général de Swiss Medtech, ont discuté avec les membres CDEP des actions envisageables.

Les effets de la réforme de l'OCDE sur la fiscalité des multinationales

L'OCDE a décidé de réformer l'imposition des multinationales. Il faut partir du principe que les petits pays compétitifs dont l'économie repose majoritairement sur l'exportation, comme la Suisse, seront fortement impactés. Tout dépend de la manière dont la nouvelle réglementation sera conçue. Les chefs des départements cantonaux de l'économie publique sont chargés de mettre en place un cadre économique favorable dans leur canton, sachant que cette réforme constitue un défi pour chacun d'eux. Les membres CDEP ont eu un échange avec le directeur de l'Administration fédérale des contributions (AFF), Adrian Hug, sur l'état de la concrétisation.

Mettre en valeur le potentiel économique des régions de montagne

Les régions de montagne sont confrontées à des défis majeurs. Afin de faire face à ces défis, le Conseil fédéral a décidé à la fin 2019 de renforcer son soutien à leur développement économique dans le cadre de la Nouvelle politique régionale. Par ailleurs, un groupe de suivi politique placé sous la responsabilité du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) analyse actuellement les marges de manœuvre à disposition de ces régions. Eric Jakob, ambassadeur, chef de la Direction de la promotion économique du SECO, a consulté les membres CDEP en la matière. En sa qualité de conférence compétente pour les questions relatives à la politique régionale, la CDEP entend s'engager pour que soit mis en valeur le potentiel économique des régions de montagne.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :

- Christoph Brutschin (BS), conseiller d'État, président CDEP, 079 661 83 54
- Matthias Schnyder, secrétaire général CDEP, 079 349 50 38